

Conférence Permanente des Chambres
Consulaires Africaines et Francophones



33^{ème} Assemblée Générale



Communiqué

La **Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones** s'élargit en 2008, avec **l'adhésion de 6 nouvelles Chambres Consulaires et l'entrée de 2 nouveaux membres associés** portant à **130** le nombre d'organismes intermédiaires composant son réseau.

L'élargissement de la CPCCAF traduit, d'une part, la **volonté des organismes consulaires du Nord et du Sud de s'inscrire dans une démarche de coopération innovante et structurée** permettant aux organismes consulaires africains de devenir opérationnels au niveau de leur gouvernance, de leurs ressources et des services déployés pour les opérateurs économiques par des transferts de compétence Nord-Sud mais aussi Sud- Sud.

D'autre part, l'adhésion comme membre associé de la Chambre de Commerce de Québec témoigne de la **volonté des Chambres Consulaires Francophones d'œuvrer à l'émergence et à la structuration d'une « Francophonie économique »** dont les **Chambres Consulaires Francophones réunies au sein de la CPCCAF** seront des **acteurs centraux**.

Les nouvelles chambres consulaires

- **L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali**
- **La Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire**
- **L'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Comores**
- **La Chambre d'Artisanat des Préfectures de Rabat et Skhirat-Témara (Maroc)**
- **La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis (Tunisie)**
- **La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion**

Les nouveaux membres associés

- **La Fédération des Chambres marocaines de Commerce, d'Industrie et de Services**
- **La Chambre de Commerce de Québec (Canada)**

BAMA KO - 28, 29, 30 Novembre 2007